

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 53 (1917)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

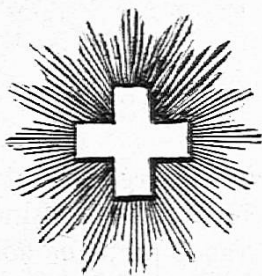
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIII^{me} ANNÉE

N^o 20
Série B



LAUSANNE
19 mai 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique jurassienne.* — *Chronique étrangère.* — PARTIE PRATIQUE : *Rédaction-Composition.* — *Orthographe.* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Arithmétique.*

CHRONIQUE VAUDOISE

*** **Conférences de districts.** — Après entente avec le Département, les deux sujets du Congrès de Neuchâtel seront portés à l'ordre du jour des Conférences officielles. Ce sont :

1. Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel.
2. De l'équivalence des brevets dans la Suisse romande.

Les rapports seront discutés dans les séances de sections d'automne.

Le Comité est très heureux de cette solution qui permettra aux Assemblées de sections de traiter plus à fond la question de l'*Educateur*.

Ces assemblées de la S. P. V. auront lieu à l'issue des conférences officielles.

L. G.

*** **Reconnaissance.** — A *Nyon*, à l'issue de la fête des promotions des écoles primaires, les autorités municipales et scolaires ont remis à MM. A. Perrottet et Ami Denogent, enseignant dans la commune, le premier depuis 32 ans et le deuxième depuis 31 ans, un beau souvenir avec dédicace. De bons vœux leur furent adressés pour la continuation de leur tâche par le Président de la commission scolaire et par M. Bonard, syndic.

L. G.

*** **Classes avancées.** — A *Lausanne*, deux classes dites avancées furent ouvertes l'année dernière pour donner à un certain nombre de garçons qui devaient doubler la première, un enseignement orienté du côté technique et professionnel.

Dans la première de ces classes dirigée d'abord par M. Magnin, puis par M. Brélaz, sur 38 élèves, 22 disent vouloir faire un apprentissage de métier manuel.

Dans la deuxième, dirigée par M. Cosandey, sur 28 élèves sortant par âge, 22 apprendront un métier, soit : 13 mécaniciens, 3 menuisiers, 1 ferblantier, 1 cuisinier, 1 jardinier, 1 serrurier, 1 relieur et 1 dessinateur.

Ces résultats ont été obtenus grâce surtout aux nombreuses visites que les maîtres ont faites avec leurs élèves dans les usines et les ateliers de la ville.

A notre époque où la plus grande partie de nos élèves voudraient devenir employés de bureau ou entrer dans une administration, on ne peut que féliciter toutes les initiatives qui ont pour but de les pousser vers les travaux manuels que nous sommes en train d'abandonner aux étrangers.

L. G.

CHRONIQUE JURASSIENNE

***** Caisse d'assurance des instituteurs bernois.** — La réunion des délégués a eu lieu le 2 mai, au Bürgerhaus, à Berne, sous la présidence de M. Gasser, instituteur à Worb.

M. le professeur Dr J.-H. Graf a présenté un rapport sur les démarches faites par la commission d'administration pour déterminer l'Etat à augmenter ses subventions.

Quant à la revision des statuts, question toujours pendante, l'assemblée décida, sur la proposition de M. Blum, instituteur à Cerlier, de la renvoyer encore jusqu'au moment où l'Etat augmentera son subside.

Après l'adoption du rapport et des comptes annuels, M. König, instituteur à Madiswil, député au Grand Conseil, fit la proposition d'envoyer une délégation auprès de la Direction cantonale des finances pour la mettre au courant de la situation financière. La base technique de la caisse repose sur une subvention égale aux neuf pour cent des traitements assurés pour le calcul de la pension. L'instituteur paye régulièrement sa part du cinq pour cent. L'Etat n'augmente pas sa subvention de fr. 130 000; en 1911, elle faisait encore les 2,78 % des capitaux assurés; en 1915, la proportion descend à 2,41 %, quand elle devrait être de quatre pour cent. Les traitements augmentent toujours; les primes payées par le corps enseignant vont croissant dans la même proportion; le subside seul de l'Etat reste stationnaire. A la longue la situation financière deviendra critique et la caisse ne pourra plus répondre à ses obligations; il faudra diminuer les pensions.

La fortune de la troisième section est de fr. 6 197 630,55; celle de la deuxième section de fr. 282 989,40 et le fonds de secours possède fr. 35 635,90. La fortune totale est donc de six millions et demi environ. Les cotisations arriérées se montent à fr. 38 245,90. La Caisse hypothécaire paye du 4 1/2 % pour les dépôts, c'est là une amélioration d'un pour cent sur les calculs techniques, mais il serait facile d'arriver au 4 3/4 % en attendant l'augmentation du subside de l'Etat.

H. GOBAT.

***** La séparation du Jura**¹. — Les journaux politiques mènent grand bruit autour de conférences faites à Genève pour demander la séparation du Jura et la constitution d'un vingt-troisième canton. « Le Jura bernois aux Jurassiens! Le Jura bernois est à la Suisse romande ce que l'Alsace-Lorraine est à la France », crie un membre d'honneur de la Société des patriotes. Un autre, malgré tous

¹ La Rédaction de l'*Educateur* rappelle que les correspondances signées, et tout spécialement celles des correspondants officiels des sections, paraissent sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

ceux qui mangent l'assiette au beurre, veut instaurer comme signe de ralliement la crose rouge sur fond blanc, un drapeau que l'on n'a jamais vu.

Ces pauvres gens crient dans le désert. Quand ils disent que le Congrès de Vienne jeta en pâture à l'ours de Berne la République rauracienne, ils oublient que dès 1486 tout le Jura-sud était combourgeois de Berne.

L'emprise de Berne est plus ancienne que ne le disent les séparatistes. Les Biennois, les Erguéliens, les Prévôtois ont trouvé à Berne un sûr appui; la triste et malheureuse expérience de Pierre Péguignat leur a été épargnée; ils n'ont pas voulu de la République rauracienne. Leurs descendants sont encore là et ils savent que Berne signifie progrès et loyauté.

Demandez à ceux qui mangent l'assiette au beurre — puisqu'on les désigne chevaleresquement sous ce titre — aux fonctionnaires, aux ecclésiastiques, aux instituteurs, quels progrès amènerait dans leur situation économique le gouvernement du vingt-troisième canton.

Pour mettre au pied du mur, la Société des patriotes jurassiens, demandez-lui dans quelle ville ou quel village elle pense installer le gouvernement du nouveau canton, et vous allez rire.

H. GOBAT.

***** Mises à la retraite.** — Mlle Pauline Zettler, institutrice à l'école secondaire des filles de Bienne, a demandé sa retraite après quarante ans d'enseignement. Elle se retire à Tavannes, dans sa commune d'origine.

Ce printemps également, M. Edouard Boillat, instituteur à Loveresse, quitte l'école après avoir enseigné quarante ans dans sa commune d'origine. H. GOBAT.

***** Neuveville.** — Le IX^e cours de vacances pour *l'enseignement du français*, destiné aux instituteurs et aux institutrices ainsi qu'aux étudiants de langue allemande, sera ouvert le 9 juillet prochain, et se donnera, comme les années précédentes, sous la direction de M. Th. Möckli, pendant cinq semaines. Une grande importance est accordée aux branches du programme essentiellement pratiques et le plus directement utiles aux participants.

Prière de demander prospectus et renseignements à la Direction.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

La réorganisation de l'instruction publique en Angleterre. — Le gouvernement britannique vient de donner une nouvelle preuve de son activité et de sa vitalité en abordant courageusement l'un des problèmes les plus délicats qui soient, même en temps de paix, celui de la réforme de l'enseignement.

On sait que les différents grades de l'enseignement en Angleterre ne sont nullement coordonnés. L'Etat ne se mêle pas de l'administration des universités et des collèges de l'enseignement secondaire. Cette affirmation est peut-être inexacte parce qu'en Angleterre il n'y a pas de règle absolue, et qu'il existe pour certaines universités, ainsi que pour certaines écoles où l'on donne un enseignement similaire à l'enseignement secondaire, des subventions de l'Etat. Mais, d'une façon générale, l'enseignement supérieur ne se rattache par aucun lien officiel à l'enseignement secondaire, qui, à son tour, est absolument indépendant de l'enseignement primaire. Ce n'est pas le chancelier de l'Echiquier qui

subvient aux dépenses des universités, paie les professeurs de ces grands centres d'instruction et d'éducation ; ce n'est pas davantage le chancelier de l'Echiquier qui régit l'organisation financière des grandes écoles secondaires, ou des établissements plus modestes qui, au point de vue de l'enseignement, forment un chaînon intermédiaire entre l'instruction primaire et la haute culture universitaire. Là, comme dans tant d'autres domaines, l'Etat ne se mêle de rien, abandonne tout, ou presque, à l'initiative privée, respecte les fondations séculaires, s'en remet aux bienfaiteurs éclairés du soin de créer des chaires nouvelles, et laisse une autonomie absolue aux différents conseils élus par les universités ou par les grandes écoles secondaires, pour gouverner, dans l'intérêt plus ou moins local et particulier de chaque institution, ces corps constitués qui font chez eux ce que bon leur semble.

Par contre, depuis une vingtaine d'années, l'éducation primaire est presque entièrement entre les mains, ou sous le contrôle de l'Etat. Mais, comme tout ici n'est qu'exceptions, je ne puis aller plus avant dans ce sujet pour étudier de près, comme il le mériterait, le système complexe de l'enseignement primaire des « Board schools », où la question d'éducation se complique de questions religieuses. On peut cependant poser comme principe général que les écoles primaires de toutes les dénominations et de tous les types sont, en fait, des écoles contrôlées par l'Etat, en raison des allocations, subventions, etc., que ces établissements reçoivent soit du chancelier de l'Echiquier, soit des autorités locales.

Evidemment les écoles primaires de l'Angleterre n'ont rien de commun avec celles du continent. Elles jouissent de libertés qui surprendraient fort de l'autre côté du détroit. L'horreur de toute centralisation administrative, qui est une des caractéristiques du caractère britannique, y a consacré des coutumes qui compliquent à plaisir toute tentative d'unification et de réorganisation logique.

M. Fisher, le nouveau ministre de l'instruction publique, est un sage. Il s'est bien gardé de vouloir jeter dans le moule les différents types d'écoles, de collèges, d'universités, pour créer un modèle uniforme qui ne se rattacherait par rien aux traditions du passé ; il s'est bien gardé de démolir une machine qui, après tout, fonctionne tant bien que mal, et a donné des résultats excellents, surtout depuis le commencement de la guerre. Il s'est donc contenté de proposer des réformes, des améliorations. On peut espérer que l'instruction primaire en Angleterre se perfectionnera infiniment mieux grâce à une évolution qu'à une révolution.

M. Fisher a fait porter ses réformes sur quatre points principaux :

1. Amélioration de la situation matérielle et morale des instituteurs et professeurs dans les établissements primaires et secondaires.
2. Augmentation et amélioration des facilités données aux élèves sans fortune pour accomplir le cycle complet des études secondaires et supérieures.
3. Perfectionnement de l'enseignement technique et britannique.
4. Plus stricte application des règlements relatifs à l'assiduité aux cours, la limite d'âge passant de 13 à 14 ans pour les élèves des écoles primaires.

Notons que le ministre se prépare à diminuer considérablement le nombre des examens, qui, paraît-il, dépassent la centaine.

Il faudrait pouvoir tout citer dans le long et intéressant discours de M. Fisher, dont chaque phrase exprime le résultat d'années de réflexions et d'études en dehors de tout sentiment de parti politique, en dehors de toute ambition personnelle. Enfin un homme de bon sens, laissant de côté toutes les querelles de domination religieuse, de classe sociale, dit ouvertement ce qu'il sait être la vérité.

Une phrase, entre autres, devrait être gravée dans le cabinet de tout ministre de l'instruction publique : « Un instituteur qui a l'anxiété du lendemain, et qui est déprimé par les soucis de la vie matérielle, est un mauvais éducateur : un instituteur que la vie a rendu amer est un danger social. » M. Fisher, qui est du « bâtiment », connaît, comme pas un, la psychologie du pauvre instituteur, du professeur médiocrement payé, qui ne sait comment élever sa famille, faire face à ses obligations sociales, tout en restant honnête homme, bon citoyen et pédagogue désintéressé.

Quelque admirable que puisse être un système d'éducation ou d'instruction, il ne donnera de bons résultats pour le pays que si ceux qui sont chargés de l'appliquer ont cette indépendance d'esprit et ce contentement du présent, sans lesquels la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

M. Fisher a révélé au public ce que n'ignoraient pas les spécialistes, à savoir que, dans l'enseignement primaire, plus de 42 000 instituteurs vivaient avec des traitements annuels inférieurs à 2500 fr. Ce chiffre paraîtra peut-être considérable à certains de leurs collègues du continent, mais, en Angleterre, où la vie est pourtant meilleur marché que partout ailleurs, on considère qu'en raison des habitudes de toutes les classes sociales, un traitement de 2000 fr. ou 2500 fr. est un salaire très inférieur.

M. Fisher a donc proposé une échelle de relèvement de traitement qui nécessitera un crédit nouveau de 3 420 000 livres par an.

Il me suffira d'ajouter que les professeurs de l'enseignement secondaire seront, eux aussi, mieux traités ; une somme de 433 900 livres sera répartie, sous forme de subvention, entre les divers établissements d'enseignement secondaires afin d'améliorer la situation pécuniaire des professeurs et de créer partout des fonds de retraite suffisants.

Enfin les enfants dont les qualités intellectuelles méritent d'obtenir leur plein développement pourront avoir des bourses, des subventions, qui leur ouvriront plus largement que par le passé les portes des grandes écoles et des universités.

L'Angleterre donne à ses alliés une leçon salutaire en se préoccupant non seulement de l'heure présente, mais aussi de la destinée des générations à venir, d'où dépendra vraiment le salut de ce vaste empire.

(*Journal de Genève.*)

J. COUDURIER.

PARTIE PRATIQUE

RÉDACTION — COMPOSITION

DESCRIPTIONS.

a) *Degré moyen.*

8. Notre buffet.

SOMMAIRE : Où il se trouve. — En quoi il est fait. — Quels objets range-t-on dans le bas du buffet ? — Sur les rayons ? — Dans les tiroirs ?

SUJET TRAITÉ : Notre buffet est à la cuisine. Il est en sapin, verni en gris, très grand, avec de jolies moulures. Il a deux portes, quatre rayons et deux tiroirs. Dans le bas du buffet, maman met des pots de conserves, des bouteilles et un panier. Sur les rayons, elle place les assiettes, les plats en faïence, la carafe et les verres ; quelquefois aussi elle y met les provisions qui restent des repas. Dans les tiroirs du buffet nous mettons les cuillers, les fourchettes et les couteaux. Ce meuble est très utile.

9. Une pièce d'un franc.

SOMMAIRE : Forme, poids. — Le tour, les faces. — Les inscriptions.

SUJET TRAITÉ : Papa m'a donné une pièce d'un franc toute neuve. Je savais bien qu'elle était en argent, mais je ne croyais pas que l'argent fût si brillant avant que l'usage l'ait terni.

Ce petit disque, qui pèse cinq grammes, a un peu plus de deux centimètres de diamètre et moins de deux millimètres d'épaisseur. Le tour porte de petites saillies qui permettent de reconnaître cette pièce, même dans l'obscurité. Sur l'une des faces est représentée l'*Helvétie*, sous forme d'une femme debout, s'appuyant de la main gauche sur l'écusson fédéral. Sur l'autre face, au milieu de très belles couronnes, on lit la mention 1 Fr. et la date 1917.

10. Un timbre de trois centimes.

SOMMAIRE : Petit rectangle de papier ; dimensions ; bords. — Sur une face, le petit Tell ; l'arbalète ; la pomme ; les inscriptions. — L'autre face. — Emploi de ce timbre.

11. L'oreiller de mon lit.

SOMMAIRE : La taie. — La seconde enveloppe. — De quoi elle est remplie. — Préparation de la plume. — Utilité de l'oreiller.

12. Mon petit jardin.

SOMMAIRE : Vous avez un petit jardin dans celui de vos parents ; faites-en la description. — Comment l'avez-vous disposé ? — Qu'avez-vous planté ou semé ? — Dites les soins que vous prenez de votre jardin, les résultats que vous obtenez, les satisfactions que vous éprouvez.

b) *Degré supérieur.*

8. Un morceau de pain.

SOMMAIRE : Vous avez un morceau de pain entre les mains. Observez-le attentivement à l'aide de vos cinq sens et indiquez tout ce que vous remarquez.

SUJET TRAITÉ : J'ai entre les mains un morceau de pain fort appétissant. Il a la forme d'un fer à cheval de dix centimètres de longueur sur six à sept environ de largeur. Sa croûte est dorée avec de légères taches brunâtres par endroits. La partie qui se trouvait, dans le four, en dessus du pain, est plus foncée; celle qui reposait sur le pavé du four est plus pâle. Elle a environ quatre millimètres d'épaisseur. Elle forme comme une écorce dure autour de la mie. Celle-ci est d'un blanc grisâtre et percée de nombreux trous. Mes doigts s'y enfoncent facilement, tandis que la croûte est plus résistante. Cependant, cette dernière se brise sans difficulté, mais je ne pourrais en faire des boulettes comme avec la mie. En se brisant, elle laisse échapper de petites lamelles roussâtres, tandis que la mie, élastique et molle, s'étire, se déchire, se pétrit à volonté. L'ouïe ne me fournit pas sur le pain de nombreux renseignements. Si l'on frappe avec le doigt sur la croûte, on entend un bruit assez sonore, mais la mie ne rend qu'un son mat. En revanche, l'odorat perçoit une agréable odeur qu'il est difficile de définir : c'est l'odeur du pain. Quant au goût, il suffit de me voir manger mon pain, pendant la récréation, pour juger que je lui trouve une saveur tout à fait agréable.

9. La rue que j'habite.

SOMMAIRE : Faites la description de la rue que vous habitez, telle que vous la voyez vers le soir, après une chaude journée d'été.

SUJET TRAITÉ : Vers le soir, ma rue devient habitable. Toute la journée, elle a été bruyante, poudreuse, ensoleillée, mais voici que le travail cesse peu à peu, les voitures ne passent plus, les gens sont rentrés chez eux, la poussière est un peu tombée et, quoique l'asphalte des trottoirs et les murs des maisons renvoient encore la chaleur intense qu'ils ont subie pendant le jour, on commence à sentir une très légère mais pourtant délicieuse fraîcheur. C'est l'heure où la rue se change en salon. Chacun prend sa chaise ou son pliant et l'on vient s'asseoir sur le trottoir. On cause lentement, paresseusement; on se renverse sur le dossier de sa chaise. Il n'y a que les enfants, toujours inlassables au jeu, qui ont la force de crier, de se disputer, d'organiser des parties de cache-cache jusqu'à ce que, à bout de force, ils viennent s'endormir près de leurs parents qui ne se hâtent pas de regagner les logis sans air et surchauffés.

10. Mon village.

SOMMAIRE : Faites la description de votre village, en imitant le modèle qui suit, tiré d'une charmante page de George Renard.

SUJET TRAITÉ : Il est tout petit, mon village. Je ne vous dirai pas comment il s'appelle; je ne le dénoncerai pas aux citadins en quête de verdure et de tranquillité. Ce serait bientôt le village de tout le monde; ce ne serait plus mon village.

Sachez seulement qu'il est à quinze lieues de Paris. Mon Dieu! oui, pas davantage. Par les nuits sans lune et sans nuages, on peut, en regardant bien, voir l'horizon teinté de rouge; c'est le reflet adouci de la perpétuelle illumination de la grande ville. Impossible d'en être à la fois plus près et plus loin. Pas de chemin de fer, pas même de diligences, ni télégraphe, ni bureau de poste,

ni médecin, ni gendarme. Un coin de terre oublié, ou, si vous aimez mieux, épargné par la civilisation ; un nid perdu dans un fourré ; un village, vous dis-je, un vrai village ! Avec ses toits rouges qui émergent du milieu des arbres, on le prendrait, de loin, pour une rose mousseuse qui fait craquer son corset vert.

Il se pelotonne frileusement sur le penchant d'une colline qui se chauffe en plein midi. A ses pieds, une étroite vallée où une ligne sinueuse de saules et de peupliers révèle et cache une petite rivière ; sur sa tête, un vaste plateau où le regard file en tous sens, à perte de vue. Il a bien su ce qu'il faisait en se blottissant à mi-côte, mon village. En bas, les brouillards d'automne, qui noient tout sous leurs vagues floconneuses ; en haut, le vent qui, les jours de tempête, balaye tout de son souffle impérieux : mais, à lui, les caresses du soleil et de la brise.

11. Une ferme.

SOMMAIRE : Décrire une ferme vue à trois moments de la journée, le matin, à midi, le soir. — Il s'agit d'une chose vue. Laisser de côté les descriptions ordinaires et dire ce qu'on a réellement observé. Insister de préférence sur les détails qui donnent l'impression du mouvement, de la vie, ou du silence et du repos. Faire ressortir tout ce qui est vraiment pittoresque et poétique : La ferme vue le matin. L'aube et le chant du coq. Réveil de la basse-cour : poules, poussins, canards, etc.; cris divers. Réveil de l'étable : beuglement des bœufs et des vaches, hennissement des chevaux, bêlement des moutons. Aux alentours, chants d'oiseaux. Réveil du chien dans sa niche. Réveil des gens. Les hommes prêts à partir pour le travail. Les chevaux qu'on attelle. Départ pour les champs. Costumes locaux, s'il y en a encore. Traite des vaches à l'étable. Distribution du son et du grain à la volaille. — 2^o A midi. Le grand silence. La sieste. Repos des bêtes et des gens. — 3^o Le soir. Retour des travailleurs. Les pas plus pesants ; la fatigue générale. Le souper. Le sommeil de la ferme : le poulailler, l'étable, la bergerie, l'équipe des travailleurs, tout s'endort peu à peu, pendant que le grillon chante dans la plaine et que les grenouilles coassent dans la mare voisine. Puis, silence complet.

12. Le bureau de poste de mon village.

SOMMAIRE : Où il est situé. — Décrivez-le. — A quoi on le reconnaît à l'extérieur, à l'intérieur. (Boîte aux lettres, enseigne, guichet, affiches, casiers.) — Ce qu'on voit. — Ce qu'on entend.

Nous donnerons dans les prochains numéros des descriptions d'êtres vivants : a) végétaux ; b) animaux ; c) personnes.

ORTHOGRAPHE

Echos des examens neuchâtelois.

Les dictées orthographiques faites cette année dans nos examens de sortie de l'école primaire, ont été tirées pour les trois séries des « Scènes de la grande guerre », de Barzini ; elles ne présentaient pas de grandes difficultés,

sauf en ce qui concerne l'orthographe d'usage, qui reste toujours, même pour des mots souvent employés, la pierre d'achoppement d'un bon nombre d'élèves.

Voici le texte de l'une de ces dictées :

Dans la campagne.

« Hors du chemin de fer, tout est immobile. L'impression est solennelle et tragique. On voit des villages qui semblent abandonnés. Autour de la vieille église au clocher pointu, les maisons groupées n'ont plus de vie. Dans les champs, les travaux sont suspendus. Les faucheuses sont demeurées inertes sur la moisson commencée. Le cri d'alarme de la patrie a surpris les travailleurs au milieu de la récolte. Ils ont détaché les chevaux de la machine et ont couru aux armes. Jusqu'au point où le travail est arrivé, les gerbes s'alignent dans les sillons ; au delà, restés intacts, les épis trop mûrs se courbent et se plient. Dans ces terres abandonnées, nous voyons les derniers signes d'une paix profonde et sereine, aujourd'hui perdue. Ils disent la surprise, l'interruption violente, le passage soudain de la paix à la guerre. »

Les mots : *solennel, inerte, sillon, intact, sereine, aligner* ; et dans les deux autres dictées : *chariot, immense, faisceau, trottoir*, ont été souvent mal orthographiés, et écrits, chose à noter, généralement avec la même faute. Il ne suffit pas, on le voit, d'avoir souvent sous les yeux des mots de ce genre pour savoir les écrire correctement ; il faut, à notre avis, quand cela se peut, être à même de les faire rentrer dans des règles spéciales, comme celles, par exemple, qu'on trouve à la fin de l'ancien vocabulaire de Pautex¹, et qui ont rendu déjà bien des services à de nombreux élèves. Notre langue française présente, sous le rapport de l'orthographe usuelle surtout, beaucoup d'exceptions et d'anomalies, qu'il est nécessaire d'avoir étudiées d'une manière spéciale avec les élèves du degré supérieur.

Étudions à ce point de vue les quelques mots cités plus haut :

1. SOLENNEL : Les mots où *e* se prononce comme *a*, sont : *femme, hennir, indemnité, rouennerie, solennel* et leurs dérivés, auxquels il faut ajouter les nombreux adverbess terminés par *emment*, comme *prudemment*.

2. INERTE : Les composés où le préfixe *in* s'écrit avec deux *nn*, sont : *innavigable, inné, innocent, innombrable, innover* et leurs dérivés. Cela s'explique par la présence de l'*n* initial des mots simples : *naviguer, né, nocens*, (lat : qui nuit), *nombre, nouveau*.

3. SILLON : Dans le corps d'un mot, les *ll* mouillés ne sont pas suivis d'un *i*, sauf dans les nombres : *milliard, million, billion, trillion*, etc.

4. INTACT : Les adjectifs qui finissent par la désinence *act* n'ont pas d'*e* au masculin, sauf *contracte*, (terme peu usité, employé en grammaire grecque ; on dit : un verbe *contracte*) et *compacte*, qui s'écrit des deux manières, mais qu'il est préférable d'écrire sans *e*.

¹ Tout en accueillant volontiers les conseils de notre fidèle collaborateur, nous faisons quelques réserves sur la valeur pédagogique de la plupart des règles artificielles du Pautex ; fondées le plus souvent sur des analogies sans base rationnelle, elles risquent fort de fausser le sens logique de l'enfant, sans grand avantage pratique. Il va sans dire que ces réserves ne concernent pas le groupement des mots en familles préconisé par M. G. (Réd.).

5. Les dérivés de *char* s'écrivent avec deux *rr*, sauf *chariot*.

6. L'orthographe des mots *immense*, *faisceau*, *trottoir* et *sereine* s'apprend par l'étude des familles de mots et des homonymes :

IMMENSE : de *mensus* (mesure), comme *dimension*, *mesurable* (qui peut être mesuré) *mesuration*, *incommensurable*, etc.

FAISCEAU : de *fascis* (lat. : botte, paquet) ; *fascicule*, *fascine*.

TROTTOIR, de *trot* ; *trotte*, *trotteur*, *trotter*, *trottin*, *trotliner*, etc.

SEREINE : féminin de *serein* (pur, calme) — *serin*, oiseau.

La manière d'écrire tous les mots ne peut pas toujours recevoir une explication suffisante ; il y a, nous l'avons dit, de nombreuses anomalies sous ce rapport. Pourquoi, par exemple, écrire *aligner*, *aliter*, avec un *l*, et *allier*, *alligator* avec deux *ll* ? Mystère ! Dans ces cas, trop nombreux, malheureusement, la mémoire de la vue est seule en jeu ; le travail du maître consiste à la développer autant que possible.

A. GRANDJEAN.

DICTÉE : Le piano.

Le piano tient aux métiers par la serrurerie, la menuiserie et la mécanique ; aux sciences par la physique et l'acoustique ; aux arts par son essence même ; il ne renferme pas moins de quarante-quatre substances différentes ; il emploie du fer, du cuivre, de l'acier, du laiton, de l'argent, du plomb, de l'ivoire, de la soie, du drap, de la peau et seize espèces de bois différents. Il demande le chêne pour la charpente, parce que le chêne est plus solide ; le hêtre pour les endroits où il faut des chevilles, parce que le hêtre les serre en se resserrant ; le cèdre pour les manches à marteaux, parce qu'il est léger et élastique ; le cormier pour les sillons, parce qu'il est dur et lisse ; le poirier pour les échappements, parce que l'échappement doit se taire, et que le poirier n'est pas sonore ; le tilleul pour les claviers, parce que le tilleul se coupe facilement et travaille peu ; il lui faut les sapins blancs de Norvège, pour les remplissages ; les sapins rouges de Russie, gras, compacts et non saignés, pour les arcs boutants ; enfin les vibrants sapins de la Suisse pour les tables d'harmonie. Ce n'est pas tout : il va emprunter à la Guinée ses ivoires verts, et au Sénégal ses ivoires blancs ; dédaigneux de nos bois indigènes, et ne les trouvant pas assez riche de nuances et de nœuds, il demande sa parure extérieure à la puissante végétation des Antilles, se revêt des magnifiques bois d'acajou, d'ébène, de palissandre et offre ainsi à notre admiration le spectacle d'un objet auquel il faut, pour se produire, six contrées et trois continents. — ERNEST LEGOUVÉ.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE

N° 5. La chaux et ses applications.

La *chaux-vive*, oxyde de calcium CaO , s'obtient en soumettant le calcaire, carbonate de calcium Ca CO_3 , à une haute température. Nombreux sont les *fours à chaux*, en Suisse romande : Paudex, Villeneuve, Baulmes, Noiraigue, etc. Ils ne sont pourtant pas à proximité de tous nos collègues, qui voudraient se procurer un peu de chaux vive pour opérer, en classe, plusieurs expériences

aussi instructives qu'intéressantes. Rien n'est plus simple que de préparer soi-même de la chaux. Pour ce faire, le premier morceau de calcaire (si abondant dans le Jura et les Préalpes) placé dans le foyer d'un fourneau à coke, à anthracite ou même à bois et soumis pendant une journée à la *calcination*, sera suffisamment *décarbonaté* pour procurer la chaux nécessaire. Sortez ensuite l'échantillon du foyer, au moyen de pincettes, et laissez-le refroidir. La chaux vive, blanc-jaunâtre, friable, obtenue de cette façon (ou celle provenant d'un four industriel) sera soumise à l'*extinction*. Placez-la dans une soucoupe et, goutte à goutte, arrosez-la d'un peu d'eau. Au bout de quelques minutes, la chaux se fendille, s'échauffe, de la vapeur d'eau s'en échappe, la masse gonfle, s'effrite et tombe bientôt en poussière blanche : c'est de la *chaux éteinte* $\text{Ca O}^2 \text{H}^2$. N'oubliez pas de faire constater l'énorme dégagement de chaleur, dû à l'action chimique de l'eau sur la chaux.

Celle-ci est légèrement soluble dans l'eau. Préparez un *lait de chaux*, en mélangeant une cuillerée à soupe de chaux dans un litre d'eau, que vous mettrez ensuite en bouteille. Quelques heures suffiront pour que l'excès de chaux non dissoute, soit déposé au fond de la bouteille bouchée. Vous possédez ainsi une solution claire qui servira, dans maintes occasions, pour une foule d'expériences qui seront mentionnées successivement dans l'*Educateur*. Nous nous contenterons aujourd'hui de rappeler que l'eau de chaux est et restera le moyen le plus efficace et le meilleur marché pour la conservation des œufs. Un kilogramme de chaux mélangée à cinquante litres d'eau suffit pour conserver plusieurs centaines d'œufs. Afin de persuader vos élèves de la grande importance de cette méthode (en temps de guerre particulièrement), profitons du moment où les œufs sont relativement abondants et demandez à un élève d'apporter en classe un *œuf frais*, sur lequel vous inscrirez au crayon, la date de mise en conserve. Mettez l'œuf dans un bocal que vous avez rempli de lait de chaux. Fermez d'un couvercle et placez le bocal dans l'armoire de l'école où vous le laisserez jusqu'à l'année prochaine à pareille date. Alors en présence de vos élèves, vous sortirez, casserez et cuirez l'œuf qui aura gardé toute sa fraîcheur.

L'eau de chaux a les qualités requises pour la conservation des œufs et pour les expériences qui vont suivre, quand elle se recouvre à la surface, au bout de quelques jours, d'une couche glacée de calcaire, formé au contact du gaz carbonique de l'air.

Dr P. J.-R.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (suite) ¹.

Notions de Zoologie.

Les animaux à étudier.

Les animaux que l'agriculteur doit étudier sont : 1° ceux qu'il élève : bœuf, mouton, cheval, etc. ; 2° les espèces sauvages qui ravagent ses cultures (rat, hanneton, etc.) et qu'il doit s'efforcer de détruire ; 3° les espèces sauvages qui,

¹ Voir l'*Educateur* Nos 4, 12, 14 16 et 18.

à des titres divers, protègent les champs, et peuvent être considérés comme des auxiliaires de la culture : taupe, chouette, etc.

Le tableau suivant indique la place que ces divers animaux occupent dans la classification zoologique.

	ANIMAUX DE LA FERME	ANIMAUX NUISIBLES	ANIMAUX UTILES
<i>Mammifères</i>	bœuf, mouton, chèvre, cheval, âne, mulet, cochon.	écureuil, rat.	taupe, chauve-souris, etc.
<i>Oiseaux</i>	oiseaux de la basse-cour	buse	chouette, mésange, etc.
<i>Reptiles</i>		vipère	couleuvre, lézard.
<i>Batraciens</i>			crapaud, grenouille
<i>Insectes</i>	abeille	hanneton, etc.	
<i>Vers</i>			ver de terre
<i>Mollusques</i>		limace, etc.	

La reproduction des animaux.

Quelques définitions.

Nous allons définir les expressions suivantes : *hérédité*, *atavisme*, *variété*, *race*, *espèce*, *genre*, *sélection*, *croisement*, qu'il faut connaître pour comprendre les particularités de la reproduction.

Hérédité. C'est la transmission aux jeunes des caractères qu'ont les parents : qualités ou défauts.

Atavisme. C'est la transmission des caractères qui existent, non chez les parents immédiats, mais chez des ancêtres plus ou moins éloignés.

Variété. Groupe d'individus, de même origine, qui se distinguent de leurs congénères par un ou plusieurs caractères communs qu'ils transmettent à leurs descendants.

Race. Variété dont tous les caractères sont héréditaires.

Espèce. Groupe de races qui présentent des caractères communs. Les individus de même espèce peuvent être fécondés les uns par les autres. Ex. : toutes les races chevalines forment l'espèce cheval.

Genre. Groupe d'espèces ayant entre elles beaucoup d'analogie. — Ex. : le cheval et l'âne forment le genre *equus*. — Les individus de même genre peuvent se croiser, mais donnent ordinairement des produits inféconds. Ex. : le mulet, qui provient du croisement du cheval et de l'âne.

Sélection. Choix des reproducteurs dans le but d'améliorer la race : on recherche le mâle et la femelle qui se rapprochent le plus possible du type idéal de la race.

La sélection est facilitée par des livres généalogiques (appelés *stud-book* pour les chevaux, *herd-book* pour les bœufs), où sont inscrits les reproducteurs possédant tous les caractères qui définissent la race.

Croisement. Accouplement de reproducteurs de races différentes (donne des métis) ; permet de créer des races nouvelles.

(A suivre.)

P. CHAUVET.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le dessin géométrique ¹.

Il est presque inutile d'insister ici sur l'utilité incontestable du dessin géométrique et des ressources multiples qu'il peut procurer à nos écoliers qui, plus tard, devenus ouvriers, patrons, campagnards, peuvent être appelés un jour ou l'autre à lire un plan, voire même à l'exécuter.

Tous les exercices doivent être faits à main levée dans un cahier dit de croquis (cahier quadrillé n° 7, pour le canton de Vaud).

Ce quadrillage facilite beaucoup le tracé du dessin et permet, surtout au début, d'exécuter des travaux mieux ordonnés et plus soignés que dans un album à dessin.

Titres et encadrements.

Les élèves doivent apprendre à mettre un titre convenablement. L'écriture romaine est généralement employée pour les titres principaux, et l'italique ou la petite romaine pour les titres secondaires. Les proportions à donner aux lettres peuvent être de 1 sur 2 ou mieux encore de 2 sur 3; la hauteur des titres secondaires doit être la moitié des titres principaux.


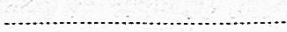
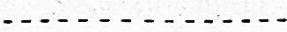

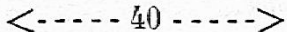
Les élèves devront s'exercer à faire les lettres dans leur cahier de croquis.

Les titres en écriture ronde plus rapidement faits sont également admis.

L'encadrement doit être aussi simple que possible, une seule ligne de la grosseur des traits forts suffit ordinairement. On peut cependant faire un encadrement à double trait, soit un trait fort et un trait fin; le trait fort doit être en dehors.

Lignes conventionnelles.

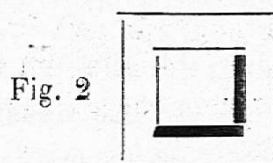
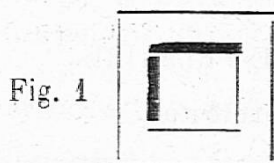
Après les lettres on tracera les lignes conventionnelles que les élèves devront pouvoir utiliser sans aucune hésitation. Les plus usitées sont :

1.  trait plein et continu pour toutes les lignes du dessin,
2.  ligne pointillée pour indiquer les arêtes cachées,
3.  ligne pointillée, formée de petits traits pour les projections,
4.  ligne d'axe,
5.  ligne de cote.

On peut remplacer les lignes pointillées de projections par des traits fins, voir les croquis pl. 46 et 47 du Guide méthodique, ainsi que les lignes de cotes par des traits fins *rouges* ou *bleus*.

On appelle trait de force un trait un peu gros permettant d'indiquer dans un panneau par exemple, si celui-ci est en creux ou en relief. Ainsi dans la fig. 1 le panneau étant en creux on placera les traits de force en haut et à gauche, et dans la fig. 2 le panneau étant en relief, on placera les traits de force à droite et en bas.

¹ Développement des instructions données dans le *Guide méthodique* sur les travaux de première année.



C'est surtout quand il n'y a pas de coupes que l'on fait usage des traits de force.

Le croquis.

La plupart des renseignements sont donnés dans le G. M. pour l'exécution du croquis.

Le maître pourra commencer son cours par quelques exercices simples où la ligne droite est seule utilisée, en prenant comme modèles des objets carrés ou rectangulaires : grilles, motifs de parqueterie, des carrelages, un panneau de porte, etc. ; puis les élèves seront initiés à l'emploi du compas, en choisissant dans les planches 33, 34, 35 et 36 des tracés géométriques les plus divers.

Ces croquis doivent être faits au tableau noir et devant les élèves qui les reproduiront dans le cahier, à une échelle assez grande.

L'utilité du cahier quadrillé est évidente quand on fait le croquis d'un objet ; ainsi, par exemple, si l'on veut dessiner la porte de classe, G. M. pl. 38, mesurant 244 cm. de hauteur sur 128 cm. de largeur, les élèves trouveront facilement les proportions de leur croquis, soit, dans ce cas, en prenant 1 $\frac{1}{2}$ carré par 10 cm. La hauteur de la porte aura donc 37 carrés et la largeur 19. Le chambranle mesurant 13 cm. aura 2 carrés de largeur, et ainsi de suite.

Les détails ne s'indiquent pas sur le croquis afin d'éviter toute confusion ; ils se font à part, si on les juge nécessaires. Il est utile de faire passer les croquis à l'encre, mais à *main levée*, afin d'avoir un dessin plus net.

Les cotes.

Tout croquis, quel qu'il soit, doit avoir des cotes.

On indiquera la hauteur totale de l'objet sur l'un des côtés et la largeur au-dessous, puis les détails sur le dessin.

Il faut éviter de surcharger le dessin de cotes inutiles et répétées et quand il s'agit d'une porte, par exemple, ne mettre des cotes que jusqu'à l'axe.

Les cotes s'indiquent en cm. pour les objets de moyennes dimensions et détails d'architecture.

Mise au net à une échelle déterminée.

Il est inutile de mettre au net tous les dessins faits dans le cahier de croquis, ce qui prendait un temps précieux aux élèves qui doivent simplement acquérir dans nos classes des connaissances générales, pouvant être développées plus tard dans les ateliers et cours professionnels, si les jeunes gens embrassent une carrière dont le dessin est la base.

La mise au net se fera en général au crayon, ce qui forcera les élèves à travailler le plus proprement possible.

De temps en temps le maître permettra, à titre d'encouragement, de passer un dessin à l'encre.

Les traits, soit à l'encre, soit au crayon, doivent être assez forts afin de rendre le dessin bien lisible.

La grandeur du dessin doit être en rapport avec les dimensions de la feuille; c'est pour cela que l'échelle peut varier.

À titre de renseignement cependant, voici quelques échelles généralement utilisées :

Grandeur naturelle	} Détails de certaines parties relatives à la construction.
$\frac{1}{10}$ ou 10 cm. par m.	
$\frac{1}{20}$ ou 5 cm. id.	
$\frac{1}{50}$ ou 2 cm. id.	
$\frac{1}{100}$ ou 1 cm. id.	} Objets divers comme meubles; détails d'architecture.
	} Projets d'ensemble d'architecture; plans, élévations, coupes.

(A suivre.)

G. PAYER.

P. S. Dans la dernière leçon il s'est glissé quelques erreurs : A la sixième ligne lire *centre* pour *cercle* et, à la fin de la même ligne, *et* plus bas, pour *est* plus bas.

Page 328, lire à la huitième ligne 1° pour 3.

Mes collègues auront certainement corrigé d'eux-mêmes.

G. P

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres

proposés dans l'Éducateur du 7 avril. (N° 14.)

N° 1.

Georges et Henri mettant 72 minutes font en 1 min.	$\frac{1}{72} = \frac{5}{360}$
Georges et Nicolas » 90 » » 1 »	$\frac{1}{90} = \frac{4}{360}$
2 Georges + Henri et Nicolas » 1 »	$\frac{9}{360}$
mais Henri et Nicolas mettant 120 m. font en 1 m.	$\frac{1}{120} = \frac{3}{360}$
2 Georges » 1 »	$\frac{6}{360} = \frac{1}{60}$
et Georges seul fait en 1 m.	$\frac{1}{60} : 2 = \frac{1}{120}$

Il mettrait donc seul pour tout l'ouvrage $120 : 1 = 120$ min. **2 heures.**

D'autre part Georges et Henri faisant en 1 m. $\frac{1}{72} = \frac{5}{360}$
et Georges seul $\frac{1}{120} = \frac{3}{360}$

Henri seul fait $\frac{2}{360} = \frac{1}{180}$

Il mettrait donc seul pour tout l'ouvrage $180 : 1 = 180$ m. = **3 heures.**

Enfin Nicolas et Henri mettant 120 m. font en 1 m. $\frac{1}{120} = \frac{3}{360}$
Henri seul fait $\frac{1}{180} = \frac{2}{360}$

Nicolas seul » $\frac{1}{360}$

Le temps qu'il mettrait seul serait donc $360 : 1 = 360$ m. = **6 heures.**

G. BÜNZLI.

N° 2.

Soient x le chiffre exprimant les centaines du nombre cherché et y le nombre exprimant les dizaines et les unités du nombre cherché. Nous pouvons écrire :

$$\frac{100x + y}{5} = y, \text{ d'où } x = \frac{y}{25}$$

x exprimant un nombre entier, y ne peut prendre que les valeurs suivantes :

$y = 25$	d'où	$x = 1$
$y = 50$	»	$x = 2$
$y = 75$	»	$x = 3$

Seules les dernières valeurs de x et de y sont compatibles avec les données du problème.

Réponse : Vous avez fait 375 jours de service militaire depuis la mobilisation générale.

ED. BAUMGARTNER.

MM. G. Bünzli, Saint-Blaise; Ed. Baumgartner, Bienne; E. Métraux, Lausanne; P. Rousseil, Morges; Ad. Ferrière, Blonay; L. Schülé, Lausanne; J. Reiser, Mormont; C. Vuagniaux, Chêne-Pâquier; J. Rollier, Reconvilier; A. Corbaz, Gingins; J. Grize, Les Verrières; M. Reymond, Chevilly; G. Triponez, Muriaux; S. Monnin, Courrendlin; Mlles F. Reber, Yverdon, et L. Noverraz, Vallorbe, nous ont adressé de très intéressantes solutions.

Problèmes pour les maîtres.

1. J'ai la moitié de l'âge que vous aurez quand j'aurai l'âge que vous avez, et quand vous aviez l'âge que j'ai, la somme de nos âges était 27. Quels sont nos âges actuels? AD. F.

2. Un commerçant se servant d'une balance fausse gagne 11 % de plus que si elle était exacte. Mais s'il changeait de plateau la marchandise et les poids, son gain serait nul. Quel serait le gain %, si la balance était exacte? M. à L.

3. Un officier d'artillerie lourde disait après un combat : Nous avons 120 obus par pièce. Si nous avions tiré un obus de plus par heure et si le combat avait duré une heure de plus, nous aurions épuisé ces munitions.

Le chef d'une pièce de 75 lui répondit :

Nous avons 2280 obus et nous n'avons pas cessé de tirer pendant la bataille. Pendant que vous tirez un obus, nous en tirons autant que vous en une heure. Et si vous aviez maintenant autant d'obus qu'il nous en restait après ce dernier combat, cette réserve vous suffirait à autant de combats pareils qu'il y a eu d'heures dans celui-là.

Combien le canon lourd tire-t-il d'obus par heure, et combien d'heures le combat a-t-il duré? R. à M.

Adresser les réponses, avant le 1er juin, au Rédacteur de la Partie pratique.

ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE

28, Rue du Marché.

Vient de paraître :

TOLSTOÏ

JOURNAL INTIME

des quinze dernières années de sa vie

1895-1910

Traduit du russe

par Natacha Rostowa et Marg. Jean-Debrit.

Préface, commentaires et table analytique

de son biographe Paul Birnhoff.

Portrait gravé sur bois par Fr. MASEREEL

1895-1899

Un volume in-12° de XVI-344 pages, fr. 4.—

Ces pages inédites de la pensée et de la vie de Tolstoï constituent un événement de librairie. Ces idées prennent une actualité d'autant plus importante que la RÉVOLUTION RUSSE semble promettre leur réalisation. A ce titre ce n'est pas seulement le tolstoïen qui y trouvera un intérêt passionné, mais tout homme que préoccupent les grands et angoissants problèmes posés par la guerre mondiale. M. Birnhoff, qui vécut 26 ans dans l'intimité du grand apôtre, était mieux placé que quiconque pour donner à ces pages un commentaire de toute compétence.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON **MODÈLE**
VÊTEMENTS



sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 ⁰/₀ au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

ETRENNES

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle, constituent un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i> 1878-1889-1900	<i>St-LOUIS</i> E.U.A. 1904	<i>MILAN</i> 1906	<i>BRUXELLES</i> 1910
	<i>TURIN</i> 1911	<i>PANAMA</i> 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

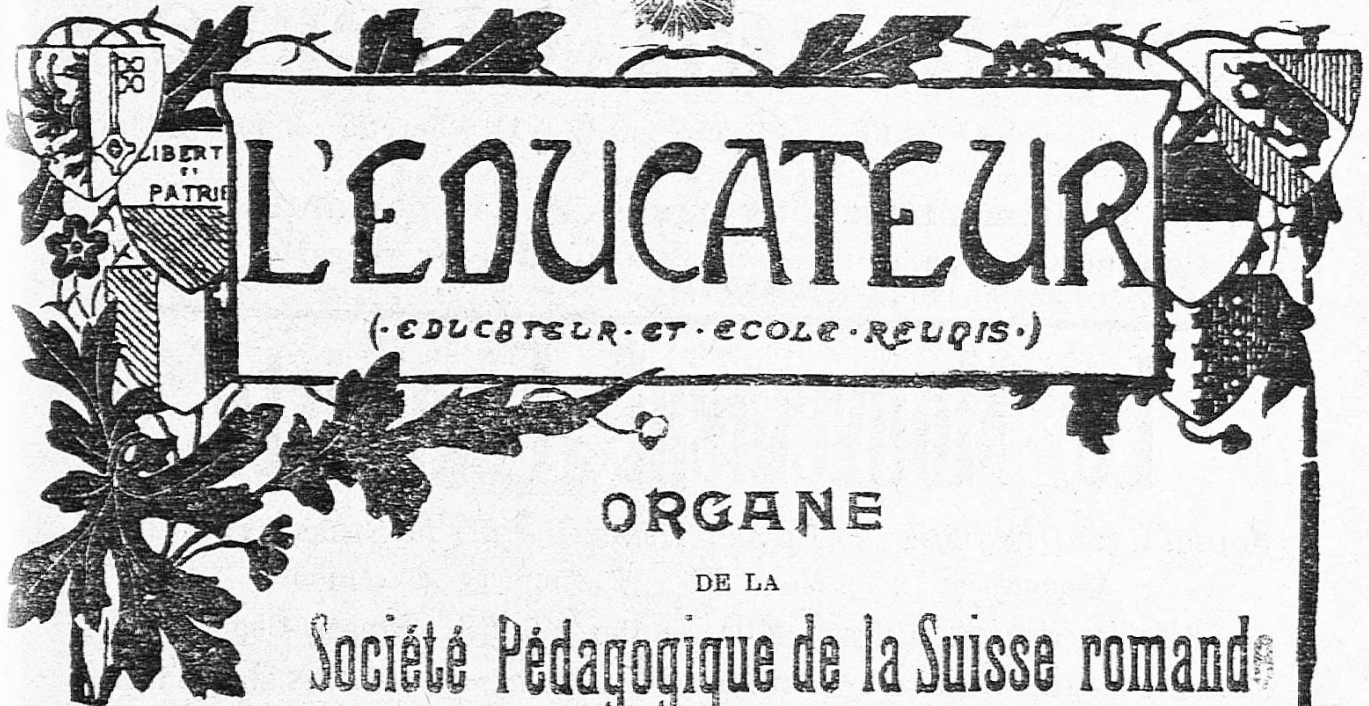
FŒTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Situation offerte

Une compagnie SUISSE d'assurance sur la VIE cherche un acquiesiteur pour Lausanne et environs.

Traitement fixe et commissions importantes.

Convierait particulièrement à instituteur retraité. Adresser offres : Casier postal 14401, LAUSANNE.

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 2 fr. 50

Le numéro : 20 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire du numéro de mai : Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: Marg. Gobat. — Nos devancières: Mme Joséphine Butler: J. Meyer. — Le mouvement ouvrier féminin: une grève de cigarières: J. Gueybaud. — De ci, de là... Lettre de France: Pauline Rebour. — Le service de police féminine en Angleterre: M. M. — Notre bibliothèque — Correspondance. — A travers les Sociétés.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Gaudin** Ch. W. président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{es} **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconwillier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

- MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

- MM. **Braudt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel
Briod, Ernest, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

AVIS

Les Conférences annuelles de district

auront lieu aux jours indiqués ci-après, à 10 h. du matin aux chefs-lieux de district, dans les locaux habituels.

Mardi 29 mai à Vevey, Moudon, Aubonne, Orbe, Grandson.

Mercredi 30 mai : Pays-d'Enhaut, Payerne, Lausanne, Rolle, Cossonay, Avenches.

Jeudi 31 mai : Aigle, Lavaux, Echallens, Nyon, La Vallée, Yverdon.

Vendredi 1^{er} juin : Oron, Morges.

L'ORDRE DU JOUR est le suivant :

1. Communication de l'inspecteur de l'Arrondissement.
2. Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel.
3. De l'équivalence des brevets dans la Suisse romande.

Pour les autres dispositions, voir la circulaire spéciale.

Service de l'enseignement primaire.

Vevey. — La place de maître spécial pour l'enseignement du dessin aux écoles primaires de la Commune (classes du degré supérieur, filles et garçons, classes primaires supérieures et Ecole ménagère) est au concours.

Obligations : 27 heures de leçons hebdomadaires.

Traitement : fr. 2970 à fr. 3570 par an, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton.

Les candidats devront être porteurs du brevet d'instituteur primaire, du brevet spécial pour l'enseignement du dessin ou d'un autre titre équivalent.

Le titulaire sera tenu d'habiter le territoire de la commune.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 1^{er} juin 1917, à 6 h. du soir.

Institut J. J. Rousseau

Cours de vacances

16-31 juillet 1917

16-31 juillet 1917

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT. ÉTUDE DE LA LANGUE

☞ COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES ☞

Demandez le programme : Taconnerie, 5, GENÈVE

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT ET C^{ie}, LAUSANNE

Les Jolies Collections

Bibliothèque miniature

Une collection de bibelets typographiques exécutés avec goût à l'intention des lecteurs raffinés; une collection de perles littéraires que le public féminin aime tout particulièrement.

Chaque volume (7 × 10 cm.), relié en cuir effleuré: fr. 2.—
relié satinette: fr. 1.50.

- | | |
|--|--|
| 1. ALFRED DE MUSSET. Les Nuits. | 17. ALFRED DE MUSSET. Poésies. |
| 2. GÉRARD DE NERVAL. Sylvie. | 18. OMAR KHAYYAM. Les Rubaiyat. |
| 3. MOLIÈRE. L'Avare. | 19. MARC-AURÈLE. Pensées. |
| 4. MARCELINE DESBORDES-VALMORE. Elégies. | 20. ALFRED DE VIGNY. Chatterton. |
| 5. BALZAC. La Grenadière. | 21. PALATAN. Larmes héroïques. |
| 6. ALFRED DE MUSSET. Un caprice. | 22. PASCAL. Pensées. |
| 7. ANDRÉ CHÉNIER. Idylles. | 23. EPICURE. Pensées. |
| 8. LA ROCHEFOUCAULD. Maximes. | 24. AUGUSTE BRIZEUX. Marie. |
| 9. MARIVAUX. Le jeu de l'amour et du hasard. | 25. PASCAL. Prières et Méditations. |
| 10. ALFRED DE VIGNY. Les Destinées. | 26. SHAKESPAERE. Roméo et Juliette. |
| 11. MAURICE DE GUÉRIN. Le Centaure. | 27. Aucassin et Nicolette. |
| 12. J. JOUBERT. Pensées. | 28. 29. 30. 31. 32. Imitation de Jésus-Christ. |
| 13. HENRI HEINE. L'Intermezzo. | 33. LA BRUYÈRE. Caractères. |
| 14. NAPOLÉON. Pensées. | 34. BOTREL. Chansons et Poésies. |
| 15. ALFRED DE VIGNY. Laurette. | 35. H. DE RÉGNIER. Odelettes. |
| 16. M ^{me} DE BEAUMONT La Belle et la Bête. | 36. VAUVENARGUES. Réflexions et Maximes. |
| | 37. RONSARD. Poésies. |

Les Glanes Romandes

RODOLPHE TEPFFER
CHARLES SECRÉTAN
EUGÈNE RAMBERT

Trois volumes de fragments choisis et précédés d'un avant-propos par Marianne Maurer. Chaque vol. in-12 relié cuir effleuré Fr. 4.—, broché Fr. 1.—

Les Petites Anthologies

COMMENT ÊTRE HEUREUX
LES HEURES DE L'AMOUR
LE LIVRE DE LA NATURE

Trois volumes de pensées choisies et précédées d'un avant-propos par Michel Epy. Chaque vol. in-12 relié cuir effleuré Fr. 4.—, broché Fr. 1.—